Le français, la francophonie et littérature maghrébine, quelle dialectique ?

French, the francophonie and Maghreb literature, what dialectic?

Azibi Arezki*

[1]Université Mohammed SeddikBenyahia – Jijel Affiliation (Algeria), arezki.azibi@univ-jijel.dz

Date de soumission: 29/07/2024 Date d'acceptation: 16/06/ 2026 Date de publication: 31/07/2027

Résumé :

Notre contribution tente de penser le rapport entre 03 concepts : le français, la francophonie et la littérature maghrébine. Une dialectique à trois polarités qui engage la réflexion entre autre sur le rapport de la francophonie comme langue d'expression et de culture littéraires dans le Maghreb, notamment en matière de production littéraire. En effet, les enjeux politiques et culturels de la francophonie sont explorés et mis en avant à travers une variété d'approches sous-tendue par un corpus composé de textes d'auteurs maghrébins francophones majeurs, tels Tahar Ben Jeloun, Assia Djebar, Dris Chraïbi, Dib, Habib Tengour, etc. Par ailleurs, réfléchir sur la littérature maghrébine francophone, se veut comme une investigation, une interrogation sur l'évolution de la littérature maghrébine francophone qui compte un large corpus littéraire exprimant des thématiques d'une importance capitale et universelle.

Mots-clés: la francophonie, texte d'expression français, littérature maghrébine, période coloniale, littérature post indépendance.

Abstract:

Our contribution attempts to think about the relationship between 03 concepts French, the francophonie and Maghreb literature, a triad with three polarities that engages reflection, among other things, on the role of French as a language of literary expression in the Maghreb, especially in terms of literary production. Indeed, the political and cultural issues of the francophonie are explored and highlighted through a variety of approaches underpinned by a corpus composed of texts by major French-speaking Maghreb authors, such as Tahar Ben Jeloun, Assia Djebar, Dris Chraïbi, Dib, Habib Tengour, etc. Moreover, reflecting on French-speaking Maghreb literature is intended as an investigation, an interrogation on the evolution of French-speaking Maghreb literature which has a large literary corpus expressing themes of a of paramount, universal importance.

Keywords: francophonie, French text of expression, Maghreb literature, colonial period, post-independence literature.

***L'auteur expéditeur.**

INTRODUCTION

Notre réflexion comprend trois sous-titres. Il sera d'abord question de revenir sur la définition de ce qui est communément appelé « littérature maghrébine ». On s'interrogera ensuite sur la pertinence et l'usage du français comme langue littéraire incontournable dans cette région maghrébine. Pour conclure, on tachera d'établir une relation entre la langue française et le Maghreb à travers le questionnement de la littérature maghrébine francophone.

La dialectique entre ***le français, la francophonie et la littérature maghrébine,*** nous avons tenté de la disséquer à travers la question : Qu'est-ce que la littérature maghrébine francophone ? En effet, notre objectif consiste à cerner et explorer les échanges culturels entre ce qu'on appelle le « centre français » et l'expression française utilisée dans la production littéraire « périphérique », notamment des auteurs maghrébins francophones. Chose qui nous a conduit au constat suivant : une telle multi-culturalité ou diversité aboutit à un métissage linguistique et culturel qu'on peut considérer comme le signe de l'entrée du roman maghrébin francophone dans la postmodernité. C'est ainsi que notre modeste contribution, qui ne porte pas sur un corpus spécifique, mais puise indifféremment dans l'ensemble du corpus maghrébin francophone, arrive à la conclusion selon laquelle la francophonie est un syntagme profondément sujet à discussion et que le roman maghrébin francophone que ce soit d'avant-indépendance, de l'entre-deux-guerres ou postindépendance demeure largement travaillé par un discours idéologique et identitaire.

C'est sous la plume du plus ancien spécialiste de la francophonie maghrébine, Jean Déjeux, que l'on retrouve le concept de littérature maghrébine de langue française. Ses travaux ont, dès le début, témoigné de la tendance à présenter cette littérature comme une entité homogène, conforté, sans doute, par l'idée qu'une histoire commune donnerait lieu à une littérature commune. Il s'agit, par ailleurs, d'une représentation calquée sur le modèle de délimitation géo-politiques, opérées par la France sur les territoires qu'elle a occupés et qui donne, à titre d'exemple, le Maghreb, l'Afrique occidentale française, les Indes française ou encore les Antilles françaises.

1.De la littérature maghrébine : repères.

Concernant le cas qui nous intéresse, à savoir le Maghreb, on peut reconnaitre une certaine homogénéité culturelle et religieuse, antérieur à la colonisation et au protectorat, ce qui se traduit par un sentiment d'appartenance à un même peuple. Et l'occupation de ce territoire par la France n'a fait que consolider le sentiment d'appartenance à une même culture, en éveillant chez le maghrébin, à partir de la fin de la seconde guerre mondiale, le souhait de bâtir un Maghreb uni et débarrassé de la tutelle française. Néanmoins, force est de constater que ce sentiment ne s'est pas fait ressentir dans la littérature de l'époque ; laquelle était de tendance plus ou moins nationaliste. En effet, les textes de Dib, Feraoun, Mammeri et Kateb, racontent la condition de l'Algérien en temps de colonisation. Ceux de Chraïbi et de Sifrioui racontent la société marocaine. Il en est de même des nombreuses productions de Memmi dont les textes de fictions portent sur la société tunisienne. Autrement dit, chacun des écrivains qui viennent d'être cités parle d'abord à partir de son pays, ensuite-de part les convergences culturelles qui apparaissent dans les textes - à partir d'une région qu'est le Maghreb. L'élément susceptible d'être désigné comme caractéristique commune des textes littéraire de ces trois pays est leur aspect ethnographique, ce qui, toutefois, ne permet pas de conclure à une homogénéité littéraire.

Par ailleurs, l'occupation française ayant revêtu des formes différentes dans les trois pays du Maghreb (colonisation/ protectorat), les rapports des écrivains maghrébins de la première génération vis-à-vis de la France, mais aussi vis-à-vis de la langue française étaient tout aussi différents, ce qui n'a pas été sans conséquence sur leurs écritures et les thématiques qui investissent leurs textes. En effet, chez les Marocains et les Tunisiens, il s'agissait de rendre compte essentiellement du déchirement identitaire et de l'entre-deux culturels (*La boite à merveille, Le passé simple, La statue de sel),* alors que chez les Algériens, notamment à partir de 1954, l'urgence était de s'approprier la parole et de s'imposer face au colonisateur (*Nedjema*, la trilogie dibienne, *Le quai aux fleurs ne répond plus, Les enfants du nouveau monde…*).

C'est, paradoxalement, chez les écrivains dit assimilés que la dimension maghrébine se fait voir, comme en témoignent quelques textes tels que *El Euldj, captif des Barbaresques* et *Myriam dans les palmes*, lesquels traduisent l'idéologie assimilationniste pratiquée par la France dans l'ensemble du Maghreb. Certes, ces écrivains ne répondent pas aux critères fixés par la critique dans la désignation de l'écrivain maghrébin. Allusion faite ici à la définition donnée par Jacques Noiret de la littérature maghrébine, à savoir qu'elle « n'est pas une affaire d'européens. Elle exige un point de vue interne, intime, que seule peut apporter l'appartenance, de naissance et par héritage de sang et de culture à une communauté spécifique ». (Jacques, 1999, p. 9), mais leurs textes expriment le rapport de toute une région (le Maghreb) à la France en tant que puissance assimilatrice. Ainsi, nous pouvons dire que la littérature maghrébine, proprement dit, était homogène dans son expression d'une identité maghrébine, sans pour autant l'être dans l'expression de la relation entre cette identité et l'altérité que constituait la France.

La donne va changer en période postcoloniale durant laquelle l'on assistera à un rapprochement dans l'expression du rapport entretenu à la fois vis-à-vis de l'ancienne puissance coloniale et vis-à-vis des systèmes politico-idéologiques dans les trois nouvelles nations. En effet, la littérature Maghrébine, à l'instar de celles qui ont pris forme dans les pays anciennement colonisés, s'est inscrite dans la logique du questionnement à la fois sur son devenir en tant que littérature produite dans une langue étrangère, et sur le devenir des nations naissantes, sujettes, faut-il le souligner, comme la plupart des pays africains anciennement colonisés qui ont connu, aux dérives politiques des régimes politiques autoritaires dont les conséquences sont clairement visibles encore aujourd'hui. Le premier aspect est, d'ailleurs, très « visible » au Maghreb (excepté la Tunisie), marqué par des politiques d'assainissement identitaire allant dans le sens d'une idéologie arabo-islamiste, notamment lors des premières décennies post-indépendance. Cela donne lieu à un travail de subversion aussi bien de la langue française que du genre romanesque et marque une véritable évolution dans la pratique scripturale; l'objectif ayant été d'assumer et d'assimiler des éléments qui, à la base, étaient étrangers à la littérature du terroir. Ce travail d'assimilation continue de se faire, aujourd'hui plus que jamais, et représente l'élément à la fois commun et particularisant des littératures du Maghreb, en ce sens que dans cet élan collectif d'assimiler l'héritage colonial, une diversité littéraire s'offre amplement à voir.

Dans les années 70, une thématique portant sur la question de l'émigration et de l'exil investit fortement les textes littéraires au Maghreb, jusqu'à en devenir le socle commun. Bien que cette thématique ait été déjà présente dans *Les Boucs* de Chraïbi, publié en 1953, ce n'est que vingt ans plus tard qu'elle investira l'ensemble de la production maghrébine. La condition de l'homme maghrébin, et à travers lui celle de l'homme moderne, y est décrite dans ce qu'elle a de tragique (*Topographie idéale pour*

une agression caractérisée, *La réclusion solitaire*, *Yahia pas de chance*, etc.), mais aussi de salutaire (*Les nuits de Strasbourg*, *Talismano*, *L'interdite*,), dans la mesure où il est question aussi bien de souffrance et de nostalgie - dû à déracinement - que de richesse et d'hybridité culturel-identitaire. A ce propos, les premiers textes traitant de l'exil mettaient l'accent sur les conditions difficiles de l'émigration, à l'origine de la souffrance ressentie pas l'émigré. Dans les textes des années suivantes, et notamment ceux des femmes écrivains, l'exil est présenté comme l'espace par excellence de la quête identitaire et de l'émancipation féminine.

Dans les années 90, la littérature maghrébine sera à nouveau mise à l'épreuve d'une histoire tourmentée et accouchera de textes aussi différents que le sont les situations socio-historiques dans les trois pays du Maghreb. La fin du règne du roi Hassan II, en 1999, ouvre une large porte à une littérature de témoignage de la vie carcérale des "années de plomb" et de l'espoir de modernisation de la société marocaine, suscité par l'arrivée au pouvoir d'un fils - Mohammed VI - qui se veut progressiste. En Tunisie, la réflexion sur l'inter culturalité, amorcée dès les années 50 par Albert Memmi, trouve dans la littérature un terrain fertile. En Algérie c'est une littérature de désarroi face à la barbarie islamiste qui se mettra en place, un phénomène que les deux autres pays ne connaitront pas. C'est donc une diversification littéraire embrassant la complexité da la situation dans le Maghreb de l'époque qui se donne à voir et qui démontre du caractère problématique de l'appellation littérature maghrébine.

Ce tour d'horizon est sans doute nécessaire pour comprendre à quel point l'appellation de "littérature Magrébine" est problématique, d'autant plus que Jean Déjeux lui-même a fini par nuancer ses propos dans son dernier ouvrage, publié en 1993 et intitulé *Maghreb. Littératures de langue française.* Aussi, les études récentes tendent de plus en plus à parler de littératures tunisienne, algérienne ou marocaine, ce qui pourrait être interprété comme une sorte d'aveu quant à l'incompatibilité de cette appellation « formulée au singulier » avec les réalités littéraires au Maghreb. Par ailleurs, l'investissement de la sphère littéraire par les écrivains femmes, notamment à partir des années 90, participe de la complexité de la question inhérente à l'appellation évoquée plus haut, car la dimension autobiographique, caractéristique essentielle de l'écriture féminine, rassemble en même temps qu'elle sépare les littératures produite dans les pays du Maghreb.

2. Le roman maghrébin francophone dit beure et immigration

Le roman maghrébin, notamment de l'immigration raconte souvent aussi l'affreuse déchirure identitaire, laquelle se traduit par une quête des origines le plus souvent dans le sens de l'espace aussi bien géographique que mémoriel. C'est ce que la critique nomme la littérature « Beure » pour désigner l'ensemble de la production littéraire de la première génération d'immigrés en France. Cette littérature met à nu le désarroi identitaire d'une génération tiraillée entre deux cultures diamétralement opposées ; celle des parents à tradition musulmane et maghrébine et celle du pays qui l'a vu naitre, mais qui refuse de la considérer comme son enfant à part entière. L'immigré maghrébin finit par se persuader qu'il n'est ni Maghrébin, ni Français ou sinon les deux à la fois. Dans ce cas de figure, l'espace textuel constitue le lieu par excellence d'où l'on imagine de nouveau mode de vivre, de nouvelles réalités et, donc, de nouveau rapport au monde. Il réorganise et complète l'espace référentiel ; à mesure que celui-ci devient insaisissable, celui-là se crée et devient possible.

Quant au statut du roman maghrébin francophone, il est pour le moins complexe, dans la mesure où il englobe l'ensemble des textes écrits dans la langue française, quels qu'en soient les substrats culturel et idéologique. De nos jours, beaucoup d'écrivains francophones tendent à mettre en avant le caractère, à la fois, universel, protéiforme et métissé du roman, grâce auquel ce dernier transcende les frontières de la francophonie. Cette position traduit une évolution - au sens d'un affranchissement - dans le rapport des écrivains francophones de la « périphérie » avec la France qui fait figure de centre. L'un des premiers intellectuels francophones à avoir adopté et défendu cette position est Edouard Glissant dont les textes abordent longuement le rapport centre/périphérie à l'ère postcoloniale et postmoderne. Cet écrivain philosophe qui a longtemps défendu les droits des peuples à l'indépendance a développé le concept de « créolisation » pour rendre compte de la condition de l'homme moderne à l'ère de la mondialisation. À travers ce concept, il bat en brèche la conception hiérarchisant des cultures : « *Une recomposition du paysage mental de ces humanités d'aujourd'hui suppose que les éléments culturels mis en présence doivent obligatoirement être équivalents en valeur* ». (Glissant, 1996, p. 17)Ce concept correspond également à une vision du monde qu'il appelle le « Tout-monde », régie non pas par des « identités racine », mais plutôt par des « identités relations » et par le « divers ». L'appellation de « littérature monde » y correspond parfaitement : « L'une des tâches les plus évidentes de la littérature est de contribuer peu à peu à faire admettre « inconsciemment » aux humanités que l'autre n'est pas l'ennemi, que le différent ne m'"érode pas, que si je change à son contact, cela ne veut pas dire que je me dilue en lui. » (Glissant, 1996, p. 56)

C'est un imaginaire et une poétique « de la relation » que semblent défendre les écrivains francophones signataires du manifeste *Pour une littérature-monde en français* et dont les textes partagent la perspective de décloisonnement de la parole littéraire. De ce point de vue, le roman maghrébin francophone s'inscrit de plus en plus dans cette poétique de la relation, en faisant de la langue française son élément de base.

4. Le français ou l'incontournable langue littéraire

Après l'indépendance de l'Algérie, le français a été intégré dans l'enseignement en tant que première langue étrangère. Ainsi, paradoxalement, c'est l'Algérie indépendante qui a permis un plus grand accès à la langue française, de par la politique de scolarisation massive et gratuite dont ont bénéficié les Algériens au lendemain de l'indépendance. La politique de l'arabisation enclenchée dans les années 70 a eu quelques effets néfastes. En effet, au lieu de contribuer à la promotion de l'arabe dit moderne, l'arabe standard moderne ou « arabe littéral », qui est la langue écrite commune de tous les pays arabophones, censé supplanter le français qui s'est largement enraciné dans la société cette politique, a au contraire conforté la place qu'occupait le français à l'université, dans les administrations et la presse écrite.

Par ailleurs, dans la littérature sociolinguistique algérienne, viennent s'adjoindre les termes « arabisant » et « francisant » pour rendre la définition du mot « francophone » encore plus difficile ; les champs sémantiques des mots « francophone » et « francisant » sont loin de coïncider. En effet, par le dernier terme, on a tendance à désigner une catégorie d'intellectuels et d'homme de culture algériens soucieux de garantir à la langue française une place de choix dans le schéma politico-linguistique, notamment dans l'éducation, l'administration et le monde des affaires. Ils s'opposent, de ce fait, aux « arabisant » qui se jouent de la sensibilité des maghrébins, en associant systématiquement la langue française à la colonisation.

Il est à souligner, à ce propos que, du fait du mode de la colonisation française subie par l'Algérie, différent de celui subi notamment par ses voisins immédiats - la Tunisie et le Maroc -, le rapport et l'attitude des Algériens envers le français sont singuliers. L'Algérie ayant connu une colonisation dite de peuplement, l'irruption et l'expansion de la langue française sont souvent associées à la violence de cette forme d'occupation. Cela permettrait de comprendre, en partie, la méfiance manifestée par l'État algérien à l'égard de la francophonie institutionnelle ainsi que son refus d'adhérer à Organisation internationale de la Francophonie, perçue comme un instrument visant à maintenir les anciens pays colonisés dans la sphère d'influence française à travers leur appartenance à l'espace francophone.

Cela étant dit, force est de constater que cette politique dite d'arabisation, évoquée plus haut, est un échec dans la mesure où la langue française demeure présente dans le paysage linguistique algérien, dans tous les champs de la vie sociale. En effet, les médias, l'école, l'université, l'environnement graphique et l'administration fonctionnent davantage en français qu'en arabe. Elle demeure, selon certains spécialistes, la langue de rédaction du droit algérien. Ainsi, bien qu'elle soit considérée comme étrangère et que son nom soit complètement absent des textes officiels algériens (On y fait référence par les mentions vagues de langue étrangère ou autres langues), la langue française occupe un statut très particulier, empreint de paradoxe. Elle est à la fois langue étrangère et langue de scolarisation de centaines de milliers d'Algériens ; elle est à la fois une langue dont le nom est inexistant dans les textes officiels de la république algérienne et langue de rédaction de ces mêmes textes ; elle est chargée d'un passé colonial douloureux et objet de désir pour de nombreux Algériens qui y voient un outil d'émancipation et d'ouverture sur la modernité. Fait paradoxal, jamais le français n'a été aussi accessible aux Algériens que depuis l'indépendance du pays en 1962. En cette année, moins de 200 000 Algériens étaient lettrés en langue française alors qu'ils sont des millions actuellement. (Les Algériens bénéficiaient d'un enseignement en français puis d'un enseignement de français) Malgré la politique d'arabisation, c'est l'école algérienne qui a permis une plus grande extension de la langue française. Même la tentative de substitution de l'anglais au français comme première langue étrangère au sein de l'école algérienne qui a eu lieu dans les années 90 a essuyé un échec ; les parents d'élèves choisissaient quasi systématiquement le français comme première langue de scolarisation pour leurs enfants.

Cette situation a fait du mot « francophone » une entité très connotée dont les contours s'avèrent, en effet, difficiles à dessiner en Algérie, tant il arrive qu'on désigne comme francophone des catégories différentes les unes des autres. On désigne par ce terme des locuteurs algériens qui utilisent cette langue dans leur vie quotidienne, mais aussi ceux qui maîtrisent cette langue, sans pour autant l'utiliser quotidiennement. Des locuteurs algériens qui ont suivi des études en cette langue, des locuteurs algériens qui ont le français comme langue de leur production artistique (écrivains, chanteurs). On l'utilise également pour désigner des locuteurs berbérophones, notamment kabylophones, qui font usage du français comme instrument de leur revendication identitaire et culturelle et, partant, comme moyen de se démarquer de la sphère culturelle arabophone. Et, enfin, des locuteurs qui, par le simple fait de s'opposer au monolinguisme en arabe, sont qualifiés de francophones.

La situation linguistique au Maroc est tout aussi complexe que celle de l'Algérie du fait de l'existence de plusieurs langues (berbère, arabe, français, espagnol) dont la cohabitation est régie par des facteurs historiques, culturels et politiques. Depuis la fin du protectorat en 1956,(Le protectorat diffère de la colonisation pure et dure en ce que les institutions existantes sont maintenues sur un plan formel, la puissance protectrice

assumant la gestion de la diplomatie, du commerce extérieur et de l'armée de l'Etat protégé) le Maroc à mis en place une politique linguistique visant à moderniser l'arabe classique qui devient la langue de l'enseignement, de la gestion administrative et de la communication officielle. Le berbère et l'arabe dialectal constituent les langues populaires, utilisées dans les espaces publiques et familiaux ; elles permettent la conservation de l'héritage historico-culturel de ce pays.

A la fin des années 60, un institut d'étude et de recherche pour l'arabisation (IERA) a été crée dans le but de promouvoir la langue arabe. Abou Abdou, l'un des membres de cet institut défend une conception idéaliste de la place et rôle de la langue arabe dans la société marocaine :

> *« L'objectif ultime de l'arabisation au Maroc vise à faire de la langue arabe la langue de la science et de la technologie. En définitive la langue qui appartient à une société moderne, donc une langue complète, dans laquelle on exprime aussi bien les sentiments, que les anciennes traditions, comme on peut suivre une conférence en chimie ou en mécanique »* (Abou , 1984, p. 110)

Comme en Algérie, l'ambition du Maroc en matière linguistique bute sur une réalité récalcitrante à l'égard d'une politique qui en méconnait les soubassements sociolinguistiques. Près de la moitié de la population marocaine est francophone et le français demeure une langue très présente dans le domaine des médias, du cinéma et de la littérature. Toutefois, aujourd'hui plus que jamais, cette langue est concurrencée par l'anglais et l'espagnol qui gagnent du terrain sur le marché linguistique.

Aujourd'hui, force est de constater que le français demeure la langue de la littérature par excellence au Maghreb. Les littératures algérienne et marocaine de langue arabe peinent encore à se faire une place au soleil tant leur consœur d'expression française continue à leur faire de l'ombre. Il n'est certainement pas un hasard si au Maghreb les écrivains les plus connus et reconnues sont des auteurs dont le français est la langue d'expression. Ainsi, le champ littéraire témoigne, si besoin en est, que les politiques linguistiques ne viennent souvent pas à bout des réalités sociolinguistiques dont elles ne tiennent souvent pas compte.

Le statut de langue littéraire dont bénéficie le français dans cet espace du Maghreb place l'écrivain sur le chemin de l'engagement linguistique, se traduisant par un travail de réflexion autour de la langue empruntée. Elle l'engage, également, sur le terrain idéologique dans la mesure où cette utilisation relève, quelles que soient les circonstances, d'un choix. Par ailleurs, l'utilisation d'une langue étrangère instaure une distance par rapport au référent et permet par la même occasion d'aborder ce dernier par le biais d'un signifiant moins imprégné par la doxa. En effet, si « écrire une langue, c'est s'éloigner d'elle », comme le disait Michel Tremblay (Possibles, 1987), cette distance est double quand l'écriture se fait dans une langue empruntée.

L'utilisation du français dans la pratique littéraire entre dans le cadre de ce qui est appelé la francophonie littéraire aussi bien en tant qu'institution qu'en tant que pratique linguistique. Le mot francophonie a été utilisé pour la première fois dans le but de désigner les pays africains faisant partie de la cartographie française, suite au partage colonial des pays du Sud et de l'Orient par les puissances du Nord, fixé par le traité de Berlin en 1878. L'utilisation première de ce terme revêt donc un caractère éminemment politique et ouvre la voie à des polémiques et manipulations au sein des futures nations post-coloniales. En effet, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, période des

décolonisations, le recours au mot francophonie a été de plus en plus fréquent pour désigner des réalités linguistiques et culturelles dans les quatre coins du globe (excepté l'Australie). Que ce soit au Maghreb, en Afrique noire ou dans les Antilles, le français demeure une langue privilégiée et occupe les sphères aussi bien publiques que privées. La France, consciente de la valeur inestimable de cet atout diplomatique va l'exploiter à travers la création de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), dans le but de promouvoir la langue française et les relations de coopération entre les Etats et gouvernements qui y sont membres ou observateurs. Ce regroupement géopolique est chapeauté par le terme Francophonie, lequel s'écrit avec un « F » majuscule pour désigner une institution.

Au sens large, le mot francophonie désigne le simple fait de choisir le français dans l'expression écrite, orale ou artistique. Cependant, ses défenseurs parlent de « conscience » et de « communauté » francophones lesquelles résulteraient de l'interaction de différentes cultures autour d'une langue commune qu'est le français. A ce sujet, l'ancien président sénégalais Léopold Sédar Senghor évoque un « humanisme intégral qui se tisse autour de la terre, cette symbiose des énergies dormantes de tous les continents, de toutes les races, qui se réveille à leur chaleur complémentaire » (Senghor, 2024). L'ancien président français, jacques Chirac, abonde dans le même sens et parle de « vision du monde » : « *Nous bâtissons ensemble un univers politique fondé sur une communauté inédite, cette langue que nous avons en partage et qui nous rassemble au-delà de nos diversités culturelles*». (Chirac, 1997)

Ces conceptions fondamentalement politiques donnent la francophonie pour un mot qui rassemble dans la diversité, grâce à la langue française. C'est d'ailleurs l'acception retenue dans l'Encyclopaedia Universalis, une référence incontournable en matière de culture générale. La langue française n'est donc plus la propriété exclusive du peuple français : les Français sont même minoritaires parmi les utilisateurs du français. Cependant l'ambition francophone vient conforter l'ambition de ceux qui veulent maintenir la langue française à son rang de langue internationale : on insiste alors sur l'unité du français. A l'inverse, le désir d'autonomie et d'affirmation culturelle de chaque groupe francophone tend à faire émerger les particularismes : on découvre alors la diversité des français.

Vu sous cet angle, la francophonie revêt une dimension plurielle ; elle renvoie à des réalités socioculturelles formulées à travers la langue française, elle même retravaillée pour répondre aux besoins des ces réalités, souvent différentes les unes des autres. En effet, la francophonie au Maghreb est fort éloignée de celle du Québec, des Antilles ou de l'Afrique noire. Les visons du mondes y sont différentes, tout comme les substrats culturels, les systèmes de valeur, voire même le rapport à la France.Par conséquent, l'action de nommer le monde et de parler de la vie est n'est jamais la même, ce qui nécessite une réadaptation constante de la langue. Il ne faut donc pas s'étonner des différences, parfois grandes, au niveau de la formulation entre les locuteurs des différentes sphères évoquées ci-dessus. Il ne faut pas s'étonner non plus de voir un Français éprouver des difficultés à comprendre le sens des phrases produites en français par un locuteur francophone, mais d'une autre culture. La langue est vectrice d'une culture et celle-ci, à son tour, façonne la langue. Cependant cette vision d'une francophonie qui rassemble dans la diversité ne fait pas l'unanimité, comme l'attestent ces quelquesmot de Kateb Yacine, un écrivain dont la plume a contribué avec grande efficacité à la promotion de la francophonie au Maghreb et ailleurs :

> *« La francophonie est une machine politique néo-coloniale, qui ne fait que perpétuer notre aliénation, mais l'usage de la langue française ne signifie pas qu'on soit l'agent d'une puissance étrangère, et j'écris en français pour dire aux Français que je ne suis pas Français. »* (Tiphaine , 2024)

5. L'identité de la littérature maghrébine, une littérature coloniale ?

Si la littérature de la période coloniale est une tentative de dire une identité étouffée et altérée, celle de la période postcoloniale est une reconstruction de cette identité. En effet, les lendemains des indépendances constituaient une période où les peuples, longtemps opprimés, avaient, enfin, leur destin en main et pouvaient « décider » du devenir de leurs identités culturelles ou nationales. Cette situation où tout est à reconstruire participe de la complexité de l'écriture romanesque qui se fait, faut-il le rappeler, principalement dans la langue de l'ancien occupant.

Le dilemme auquel sont confrontés les écrivains est double : comment contrecarrer le discours exotique qui a longtemps servi de référence dans l'identification des peuples ? Comment concilier une identité culturelle, affranchie de la machine coloniale, avec une langue héritée de cette dernière. Les signataires du manifeste *Pour une littérature-monde en français* (Le Bris & Rouaud (dir), 2007), majoritairement issus des anciennes colonies françaises et britanniques, ont tenté d'y apporter une réponse. Ils conçoivent le texte littéraire comme le lieu du dire d'une identité plurielle, au regard de l'Histoire faite de croisements et de rencontres interculturels, dans un monde de plus en plus globalisé. Ces rencontres qui sont nécessaires, voire inévitables, passent essentiellement par la langue :« C'est à la formation d'une constellation que nous assistons où la langue, libérée de son pacte exclusif avec la nation, libre désormais de tout pouvoir autre que ceux de la poésie et de l'imaginaire, n'aura pour frontières que celles de l'esprit. » (Littérature-Monde en français, 2024)Ainsi, l'identité dans la littérature francophone postcoloniale se veut nomade et débarrassée de ses frontières nationales. Les limites de cette représentation résident dans le fait qu'elle est condamnée à se construire à l'intérieur de la francophonie : « L'émergence d'une littérature-monde en langue française consciemment affirmée, ouverte sur le monde, signe l'acte de décès de la francophonie » (Littérature-Monde en français, 2024).

Le Maghreb est un espace où se croisent plusieurs littératures, dont la francophone et l'arabophone, lesquelles se partagent la part du lion, du fait qu'elles bénéficient d'un large support écrit et de l'appui des autorités, au détriment des littératures minoritaires, rassemblées sous l'appellation « amazigh ». Ces différentes littératures entrent en concurrence : les unes parce qu'elles veulent garder leur statut de littératures majeures et les autres parce qu'elles veulent quitter la périphérie et se constituer en littérature d'envergure nationale, voire régionale. L'officialisation récente de la langue amazighe en Algérie et au Maroc est un élément susceptible de reconfigurer le paysage littéraire au Maghreb et de créer une dynamique à même d'en refléter la réalité socioculturelle, longtemps dénaturée. De ce point de vue, une étude portant sur la reconfiguration de ce paysage serait très intéressante et permettra de mieux comprendre la logique ainsi que les enjeux qui sous-tendent la relation entre les différentes littératures qui s'y trouvent.

6. De la littérature francophone

Disons d'abord qu'il existe 29 pays environ dans le monde dont la langue nationale ou officielle est le français, ainsi que 11 territoires d'outre-mer français qui sont des subdivisions administratives de la France en dehors de l'Europe continentale. Ces pays et régions sont répartis sur tous les continents, notamment en Afrique, dans les Caraïbes, en Europe, en Amérique du Nord et du Sud et en Océanie. De plus, si l'on inclut les pays où le français est utilisé comme langue administrative, la liste s'élargit pour inclure le Laos et le Cambodge, faisant du français une langue parlée sur tous les continents. L'Afrique compte le plus grand nombre de pays francophones, ce qui en fait le continent qui compte le plus de francophones au monde. Le français est devenu une langue véhiculaire largement utilisée dans la majeure partie de l'Afrique de l'Est, tandis que les pays d'Afrique du Nord ont tendance à utiliser l'arabe et les pays d'Afrique centrale et australe utilisent respectivement le swahili et l'anglais.

L'émergence d'une littérature francophone, autonome et distincte de littérature française, s'est affirmée peu à peu à partir de la seconde moitié du XXe siècle. Cependant, avant de parler de littérature francophone (au singulier), ou littératures francophones (au pluriel), on a longtemps tergiversé. Souvent et pendant longtemps, on les désignait comme littérature « régionales », « périphériques », « connexe », « d'outremer » ou« d'expression française » : une telle profusion de termes renferme une problématique profonde. En effet, la rigidité de ce qu'on appelle le centralisme français a pendant longtemps fait que toute production littéraire étrangère « en français » semble constituer un écart par rapport à la norme et qu'elle doit donc s'inscrire dans ses marges. Ainsi, longtemps cantonnées dans la catégorie de « littérature coloniale », Il aurait fallu attendre les années 1960, et les mouvements de décolonisation et des indépendances des pays du Tiers-Monde, pour voir émerger enfin effectivement la notion de francophonie littéraire : écrire en français n'était pas alors seulement l'apanage de l'ex-puissance colonisatrice. Les peuples colonisés ont alors ainsi pris conscience que le français peut être un moyen d'expression de leur rêve comme de leur souffrance. D'après Alain Mabanckou,

> *« (...) on a pu remarquer le flou que véhiculait la notion de francophonie, non pas que celle-ci soit à décrier, mais par l'allusion fort politique qu'elle sous-tend, et jamais une notion n'avait été aussi contestée, les procureurs les plus impitoyables regardant la francophonie comme la continuation de la politique étrangère de la France dans ses anciennes colonies ! La création littéraire est étrangère à ces rapports, et c'est dans cet esprit que je suggérai alors la définition de ce qu'il fallait entendre par «écrivain francophone »* (Mabankou, 2007, pp. 55-56).

Ainsi, l'expression littérature francophone peut être approchée de différentes manières. Il y a ceux qui comme, Alain Mabanckou, pensent qu'il faut absolument en finir avec le sens trop péjoratif dont a toujours été investie cette formule qu'est la « littérature francophone », étant donné la séparation, pour ne pas dire la ségrégation de fait qu'il impose et institue : d'un côté les écrivains français de France, d'un autre côté, les écrivains d'origine étrangère, donc pas français qui écrivent en français (des magrébins, moyen-orientaux, haïtiens, subsaharien, etc. Peut-être, le seul moyen de dépasser cet antagonisme serait d'englober la littérature française dite de souche, dans la littérature francophone. Chose qui va apaiser un tant soit peu les esprits, tant que la littérature francophone, telle qu'elle a été perçue jusqu'ici, c'est-à-dire dans son acception la plus

stricte et la plus académisée, demeure, pour beaucoup d'auteurs, une expression très politisée et à connotation fortement néocolonialiste : la perpétuation de la politique culturelle colonialiste. D'où donc la nécessité de la rejeter en bloc pour empêcher de penser toute différence. Car, l'impasse n'est pas loin. Cependant une telle proposition ou position n'est pas sans déplaire aux tenants et défenseurs de la France coloniale ou, comme le définit si bien Cyrille François (François, 2010, pp. 131-147)dans « Débat francophone », le « purisme francocentriste » ou le « Centre franco-parisien ». En effet, pour ceux-ci, s'il fallait mélanger littérature française et littérature francophone, c'est plutôt la démarche inverse qu'il faudra alors adopter. Autrement dit, intégrer la « littérature francophone » dans « la littérature française », et non le contraire ! Ainsi, il n'est pas question par exemple de qualifier de littérature française, une littérature antillaise ou maghrébine. Il y a une littérature française du Maghreb, des Antilles, et une littérature française de France. Toutefois, comme il est dit plus haut, pour beaucoup d'auteurs, une formulation de ce type serait problématique, car elle ne fait que montrer et renforcer le lien de dépendance à la littérature française : c'est ce qu'ils appellent le néo-impérialisme. En tout état de cause, la réconciliation parait difficile à atteindre entre ces deux tendances, entre pro-francophones et anti-francophones. Car que l'on dise littérature française, y compris pour les écrits venant d'ailleurs, ou que l'on la nomme littérature francophone, y compris celle produite par des écrivains français en France, des différends peuvent toujours subsister et tous les remous s'apaisent difficilement. En effet, une question cruciale reste posée. : Que faut-il alors faire des notions telles la culture, l'Histoire et la politique, notions souvent sous-jacentes, voire consubstantielle à la littérature, et partant à la littérature francophone : de la diversité de cultures des uns et des autres venus d'horizons différents et lointains ? « *C'est dans cette tension entre un centre, la métropole, et des littératures en langue française, provenant d'espaces très divers, que tout se joue, et c'est cette partition spatiale de la littérature qu'il faut tout d'abord interroger* » (Sarah , 2019). En effet, beaucoup d'écrivains francophones (au sens académique) ont un rapport plutôt complexe à cette même langue dans laquelle ils écrivent : le français. D'où l'intérêt qu'il faut maintenir ce découpage géographique. Il faut donc bien regarder et analyser la relation de la langue française par rapport aux pays et aux auteurs concernés : ce rapport est complexe, car il s'agit souvent de la langue du colonisateur ou d'une puissance dominante et envahissante. Chose qui se trouve dans les œuvres de nombreux auteurs. À ce titre, Malek Heddad chez qui, la langue française symbolise clairement l'exil, se sent moins séparé de (sa) patrie par la Méditerranée que par la langue française, disait-il à juste titre. Ou alors cette formule qu'on attribue traditionnellement à Kateb affirmant parler (écrire en) français pour dire aux français qu'il n'était pas français ! Cependant, nombre d'écrivains et intellectuels, français ou exilés de leur pays d'origine qui refusent l'appellation de « littérature francophone », lui substituent une « littérature-monde en français » dont l'intérêt est double : jeter aux oubliettes la francophonie littéraire et renouer avec le geste référentiel de la littérature contre la prétendue autonomie du texte. Car, comme on l'a vu, que faut-il faire pour atténuer un tant soit peu les tensions inhérentes à ce syntagme « littérature francophone » ? faut-il dire, d'un côté la littérature métropolitaine hexagonale, et de l'autre les littératures de langue française non métropolitaines, c'est-à-dire mettre dans le même sac la Maghreb, Afrique subsaharienne, les Antilles, le Machrek ou le Moyen-Orient (Liban), mais aussi la Suisse, la Belgique, le Québec, etc., sous un même dénominateur ? D'autres conceptions de la littérature francophone poussent la réflexion jusqu'à distinguer entre deux blocs de francophonies : une littérature française produite hors de France appelée littérature française ou francophonie du « Nord » (Suisse, Belgique, Québec, etc.) et une littérature française ou francophonie du « Sud » (Maghreb, Afrique subsaharienne,

Moyen-Orient, etc. D'autres critiques essayent d'autres possibilités de dépassement de cet écueil que représente la dualité entre littérature du centre-parisien et textes francophones des pays étrangers. Il s'agit de penser, ou repenser ces derniers à travers l'Histoire et les cultures de En effet, on estime que chaque pays francophone vit et entretient un rapport spécifique et personnel avec ce qu'on appelle le centre, la France. Dans le but d'amener une compréhension des phénomènes, des « scénarios locaux » hérités de l'Histoire, en vue d'une transmission d'un patrimoine pluriel, mouvant, métissé. Penser le texte littéraire dans une situation au confluent de culture(s), sociétés, nations et d'une histoire plurielle permet de conférer un semblant de cohérence aux francophonies littéraires en saisissant ce qui est partagé ou « différencié ». Comparée, cette histoire l'est nécessairement dans la mesure où chacune des francophonies est confrontée à une ou des « historicités toujours marquées par la dépendance et l'interdépendance évidentes, voire par un destin subi.1 L'expression «littérature francophone » est donc un syntagme loin d'être neutre. Il véhicule souvent un jugement de valeur.

•Conclusion :

En cherchant à définir la littérature maghrébine francophone, notre réflexion s'est attachée à analyser les échanges culturels entre le « centre » français et les productions littéraires maghrébines d'expression française. Il en ressort que la multiculturalité et la diversité favorisent un métissage linguistique qui marque l'inscription du roman maghrébin francophone dans la postmodernité.

En nous appuyant sur un corpus varié, nous soulignons également le caractère problématique de la notion de francophonie. Comme l'a observé Alain Mabanckou, cette notion demeure sujette à débat en raison de ses implications politiques, certains y voyant le prolongement d'une influence postcoloniale. De ce fait, le roman maghrébin francophone, quelle que soit la période considérée, reste traversé par des enjeux idéologiques et identitaires.

Enfin, cette étude, volontairement limitée à l'espace maghrébin, ne prétend pas épuiser un champ aussi vaste. Elle ouvre plutôt la voie à des recherches complémentaires capables d'élargir et d'approfondir cette problématique, telles que la concurrence croissante de l'anglais sur le marché linguistique maghrébin ou les nouvelles mutations du métissage linguistique à l'ère de la mondialisation, etc. Ainsi, la question telle que : quelle mesure la montée de l'anglais et l'essor de la mondialisation numérique redéfinissent-ils les hiérarchies linguistiques et les pratiques de métissage au Maghreb, entre recomposition des rapports de pouvoir et reconfiguration des identités ?, est amplement intéressante.

Bibliographie

1. Abou , A. (1984). *L'arabisation et ses problèmes*. Rabat : IERA
2. Chirac, J. (1997). Discours de M. Jacques Chirac, Président de la République, sur la dimension universelle de la Francophonie, l'élection d'un secrétaire général, la coopération économique et l'aide entre pays francophones et sur l'enseignement du français, Hanoï .: www.elysee.fr/front/pdf/elysee-module-8820-fr.pdf
3. Collectif. (1987). "Éloge de la désobéissance". *Possibles*, 11(3).
4. De Rocquigny, T. (2024, 16 février). "Écrire dans la langue de l'autre" [Podcast audio]. France Culture. https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/culturesmonde/ecrire-dans-la-langue-de-l-autre-7979632
5. François, C. (2010). "Le débat francophone". *Recherches & Travaux*(76).
6. Glissant, E. (1996). *Introduction à une poétique du divers.* https://archive.org/details/introductionaune0000glis/page/n7/mode/2up.
7. Jacques, N. (1999). *Littérature francophones, tome 1: Le Maghreb*. Paris : Edition BELIN.
8. Labidi, S. (2019). "Retour sur la notion de littérature francophone". *Malfini*. http://malfini.ens-lyon.fr/document.php?id=128
9. Le Bris, M., Rouaud, J. (dir.), (2007). *Pour une littérature-monde en français*. Paris: Gallimard.
10. Mabanckou, A. (2007). "Le chant de l'oiseau migrateur". Dans M. Le Bris & J. Rouaud (Dir.), *Pour une littérature-monde*. Paris : Flammarion.
11. Senghor, L. (2024). *Une pensee pour demain*. /www.culture.gouv.fr/Thematiques/langue-francaise-et-langues-de-france/Actualites/Leopold-Sedar-Senghor-une-pensee-pour-demain